

Madame Guilaine DEBRAS  
Maire de Biot  
8, route de Valbonne  
06410 BIOT

Nice, le - 1 SEP. 2016

Madame le Maire,

Vous avez bien voulu nous associer à la modification n° 5 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune et nous vous en remercions.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur émet un avis favorable sur ce projet.

Nous saluons votre projet de création d'un programme de logements pour actifs, qui favorisera également la colocation. Ce projet idéalement situé à l'entrée de Sophia Antipolis, à proximité immédiate du futur bus tram et de la polarité commerciale de St Philippe, participera à la réponse à apporter aux entreprises en matière de logement de leurs salariés.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur la nécessité de mener une réflexion partagée pour ce type d'évolution. Nous avons bien noté que ces parcelles se prêtent au développement de l'habitat, cependant, cette zone était initialement destinée au développement économique. Il s'agit d'être vigilant sur la localisation pour l'implantation de logements afin d'éviter, à terme, une perte d'identité de la technopôle en banalisant et détournant sa vocation originelle.

Nous avons bien noté la mise à jour de l'emplacement réservé n° 41 au profit de la CASA pour l'accueil du futur BHNS. Mes services contacteront l'entreprise située à proximité de l'emprise de cet emplacement réservé. L'objectif est de renouveler son information (DUP datant de plus de 2 ans) sur la délimitation de cet ER ainsi que sur le timing des travaux prévus sur le secteur.

Nous vous prions de croire, Madame le Maire, en l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Président,



Bernard KLEYNHOFF

*DIRECTION APPUI AUX ENTREPRISES ET TERRITOIRES  
Dossier suivi par Sylvie TOPOR  
Email : [sylvie.topor@cote-azur.cci.fr](mailto:sylvie.topor@cote-azur.cci.fr)  
Téléphone : 04.93.13.75.22 - Télécopie : 04.93.13.73.27  
Réf. n°160831-3899R*